8990

EXTRAIT
D'UN LIVRE D'ORDRE
OU
JOURNAL MILITAIRE,
TROUVÉ SUR UN ÉMIGRÉ,

Et dont la Convention Nationale a ordonné l'impression & l'envoi aux 83 Départements, par décret du 4 octobre 1792.

Case folio FRC 9804

Ordre du 7 au 8 août 1792.

Messieurs,

LIEUTENANT-COLONEL de piquet,	Chailloux.
Brigadier, de piquet,	Pelletier.
Brigadier de garde & d'avant-garde,	Jouffaume.
Maréchal-des-logis pour l'infanterie,	Le Roy.
Brigadier pour *id.*,	Couturier.
Brigadier pour le logement,	Le Cachet.
Brigadier d'arrière-garde,	Pelletier.
Brigadier pour les gros équipages,	Deseffart.
Brigadier pour les éclopés,	Geantin.
Anciens de garde,	Marquis de Valconfeil. / La Rangère.

M. le comte de Boissart partira demain à quatre heures avec le logement qui s'assemblera sur le chemin de Merbac, près la tête du camp.

Ordre du 8 au 9 août 1792.

Messieurs,

Lieutenant-colonel de piquet,	Terme.
Brigadier de piquet,	D'Aiguillon.

THE LIBRARY

cf MFW 6576

Messieurs,

Brigadier de garde & d'avant-garde, De la Borlaye.
Maréchal-des-logis pour la troupe à pied. De la Banne
Brigadier pour *idem*, Desplas.
Brigadier pour le logement, Dusey.
Brigadier pour l'arrière-garde, Poussaume.
Brigadier pour les gros équipages, Piges.
Anciens, MM. (les noms manquent.)
B. pour les éclopés, Decaché.
Anciens de garde, Chaix.
Logement, Laumondières.

Escorte des gros équipages, { Conneçon. / La Prudières.

Avant-garde, { Chaudenier. / Pernot, aîné. / Tremauge.

Arrière-garde, Michaut.
Garde du camp en arrivant. Dupuis de Vern.

De police du camp pour les chevaux, { Michaut. / Pernot, cadet. / Conneçon.

Les logements partiront demain à quatre heures du matin; ils seront aux ordres de *M. le Marquis d'Aché*; M. *de Salverte* accompagnera aussi M. d'Aché; M. *Despréloc* marchera aussi avec le logement, &c., &c.

La troupe à pied, les éclopés, les équipages feront prêts à partir à cinq heures & demi; M *de Basseboulogne* conduira & commandera cette colonne; elle fera halte à quatre lieues d'ici, où M. de Basseboulogne recevra de nouveaux ordres pour sa destination.

Messieurs,

Pour le commandamant du détachement de 110 hommes.

Officiers, { De Juigné. / De la Boissière. / De Murillay. / Carré / (Illisible).

Messieurs,

Maréchaux ; { De Launay. / Croizemet.

Brigadiers, { Domarets. / Rouland. / Bignepré. / Maréchal.

Ordre du soir.

Le logement partira à quatre heures aux ordres de M. le marquis de *Salverte*; il aura avec lui *M. Desprélot*, *MM. de Sollery* frères, marcheront auſſi avec lui.

M. de Basseboulogne, un maréchal-des-logis, un brigadier, 24 hommes d'armes, dans lesquels on comprendra *M. de Bonnes*, de la deuxième compagnie, & M. du Fournier, de la ſeptième, partiront également demain à quatre heures, &c. &c.

Messieurs,

Hommes d'armes pour le détachement. { Moriſon. / St.-Saule. / Gabarrey. / Préligne.

Nota. D'Artois a perdu ſa montre

Ordre du 9 au 10 août 1792.

Les noms des officiers de ſervice ſont en blanc.

Meſſieurs,

De garde de quartier. { Du Cheylat. / Suau.

Les logemens partiront à quatre heures, aux ordres de M. *le Comte de Boisseuil*. MM. *de la Basseboulogne* & *Dufeys* marcheront avec le logement.

Ordre du 12 au 13 août 1792.

Le camp ſe tiendra prêt à partir demain matin; cependant l'on ne ſellera les chevaux que quand l'ordre de partir ſera arrivé du quartier général *des Princes*.

Ordre du 13 *au* 14 *août* 1792.

	Messieurs ;
Lieutenant-colonel de piquet.	Dopede.
B. Pour la compagnie,	Desplace.
B. De garde & d'avant-garde,	
M. Pour la troupe à pied,	
B. Pour le même objet,	
B. Pour le logement,	
B. D'arrièrre-garde,	Dunoyer,
B. pour les gros équipages, Anciens, Pour les éclopés,	De Launay, *illisible.*
Anciens de garde,	
Hommes d'armes de garde,	Joffrion, aîné. Soller, cadet. Roy.
Logement,	Dagnel. Malus. Monjon.
Escorte de gros équipages,	Viala. Dalerme.
Avant-garde,	Le Girardier. Larmondiere. Bazin.
Arrière-garde,	Gallairis.
Police du camp en arrivant.	Boussardière. Bidalon. Saint-Saules.
Lieutenant-colonel de piquet,	De murines ou muriner. Couturier.

Ordre du 14 *au* 15 *août* 1792.

Colonel de piquet,	Lépine.
M. P. Loger la compagnie,	Dunoyer.
Brigadier de garde & d'avant-garde,	Saint-Florant.
Maréchal pour la troupe à pied,	(en blanc.)
B. Pour le même objet,	(*Id.*)
B. pour le logement,	(*Id.*)
B. D'arrière-garde,	(*Id.*)
B. pour les gros équipages,	(*Id.*)
Anciens pour les éclopés,	(*Id.*)

Messieurs ,

Anciens de garde ;	Barrin. La Chartier.
Hommes d'armes de garde,	Girard. Comtade. Girardet.
Hommes d'armes de police du camp.	Viala. Keravel. Soller , aîné.

Les commandants des compagnies feront aſſembler ceux qui ſervent les hommes d'armes, & leur ſignifieront que les premiers qui *enleveront* du fourrage, des piquets, des cordes, ou qui ſeront trouvés changeant des effets d'une compagnie à l'autre, ſeront arrêtés, conduits au Prévôt de l'armée & ſeront punis ſelon la rigueur des ordonnances ; c'eſt-à-dire qu'il leur ſera donné *cent coups de bâton*, ou qu'ils *ſeront pendus*, ſi les effets en vallent la peine, & peuvent être regardés comme un vol.

Il avoit été placé hier des factionnaires au magaſin de paille qui eſt ſur la rivière, dès qu'on avoit ſu qu'il appartenoit à l'armée des pruſſiens : cette précaution avoit paru ſuffiſante, & l'on n'avoit pas replacé aujourd'hui de factionnaires, parce que les hommes d'armes auroient dû reſpecter les défenſes faites hier ; cependant cette paille a été enlevée ; & le commiſſaire pruſſien en répète aujourd'hui le payement, & a porté des plaintes au prince contre le corps. Les hommes d'armes ſont prévenus que ſi l'ordre de les payer arrive, la retenue leur en ſera faite ſur le premier argent qu'ils toucheront des princes.

Il eſt défendu, une fois pour toutes, & pour la campagne, de commander pour aucun ſervice que ce puiſſe être, un officier ou homme d'armes auquel la punition des arrêts aura été infligée ; &, tant qu'elle durera, ſes tours de ſervice ſeront regardés comme paſſés.

Meſſieurs les officiers ſupérieurs ſe rendront à cinq heures chez M. *le Marquis d'Autichamp* &c. &c.

Ordre du 15 *au* 16 *août* 1792.

Messieurs ,

Colonel de piquet,	Rebel.
Maréchal-des-logis,	Saint-Florant.
B. des logis pour la troupe à pied.	(en blanc.)
B. pour le même objet,	(*Id.*)
B. Pour le logement,	(*Id.*)
B. de garde,	Broſſard.

Messieurs,

B. Pour les gros équipages,	(En blanc.)
Anciens pour les éclopés,	(*Id.*)
Anciens de garde,	Rouget & Martel.
Hommes d'armes de garde.	Michaud. Conneçon. Chandenier.
Hommes d'armes de police du camp.	Soller, aîné. Rainaud. Emard.

Meſſieurs les officiers des compagnies tiendront la main à ce que les hommes d'armes montants ne ſoient point en pantalons pour monter la garde les jours de ſéjours.

M. Grélé, homme d'arme de la huitième compagnie, a perdu ſa montre; de plus il a été perdu un mouſqueton hier à la manœuvre : il appartient à un homme d'armes de la cinquante-unième compagnie.

Ordre du 16 *au* 17 *août* 1792.

Meſſieurs,

Lieutenant-colonel de piquet,	Villeret.
B. pour la compagnie,	M. Chavigni.
Brigadier de garde,	Dufay.
Anciens de garde,	D'Aiſe. Teregnal.
Maréchal-des-logis pour la grande garde,	Deſmotier.
Brigadier,	Pigace. Baulieu.
Hommes d'armes de la police du camp,	Lagirardière. Laumondière. Berthelot.
Hommes d'armes de garde,	Bongar. Tremeuge. Bouſſardière.

Il a été pris ſur le charriot de la quatrième & le huitième une montre perdue par M. de Rancy : il prie de la lui remettre.

Messieurs,

Pour la grande garde, ancien,	H. Nicolon.

Messieurs,

Hommes d'armes ; — Dupuis & la Boucherie.
De la tête & par la queue, — Vautier.

Ordre du 17 au 18 août 1792.

REVEICH.

Messieurs,

Lieutenant-colonel de piquet, — Claffier ou Claffin.
Brigadier pour la compagnie, — Dutailly, *effacé*.
B. de garde, — H. Geapion.
Anciens, — Perronnet. Tatomefre.
Hommes d'armes de garde, — Bidalon. Saint-Saules. Viala.
Hommes d'armes pour la police du camp. — Gaborit. Monjon. Marliere.
Hommes d'armes de grande garde. — (en blanc.)
Commandant, — *Id.*
Brigadier d'efcorte d'équipage. — *Id.*

M. le chevalier *de Salverte* commandera le logement qui partira à quatre heures & quart : marcheront MM. (*illifible*) & *de Prellat.*

M. *Larbou* commandera la troupe à pied.

La troupe à pied, telle qu'elle à été formée par M. le Marquis *d'Aché*, s'aſſemblera aujourd'hui à la tête du camp.

Brigadier d'eſcorte pour les équipages, — Broſſard.
Hommes d'armes d'eſcorte, — Deduiere. Compagnie.
Brigadier pour les logements, — De la Roue.
Brigadier pour les éclopés, — Yentin.
Ancien M. — Milliard.
Maréchal-des-logis pour commander les hommes d'armes qui n'ont pas de chevaux, — Fagel.

Messieurs,

Brigadier pour escorter les équipages,	St. Laurentt
Brigadier pour l'arrière-garde,	Dufailly
Brigadier de garde,	Glapion.
Anciens,	Tolonas.
	Peconet.
Officier de piquet,	Clavin.
Brigadier,	Dufay.

Ordre du 18 *au* 19 *août* 1792.

Il est défendu de prendre des légumes & d'abîmer des jardins, à moins qu'on ne paye les légumes de gré à gré.

Il a été tué un bœuf & un mouton au N°. 22, à six pétremaines & demi la livre.

Messieurs,

Sous-lieutenant,	De Murinai.
Maréchal-des-logis,	Dermotte.
Brigadier,	Baulieu.
Maréchal,	(En blanc.)
Anciens,	Conat.
	Dantremont.
	Dutournaille.
	Lanou
Hommes d'armes de garde, s'il y en a,	Bidalon.
	St. Saules.
	Viala.
Hommes d'armes de police du camp pour aujourd'hui,	Basin.
	Inglas.
	Mezamat.
Pour le logement,	Deguel.
	Chalus.
	Marlier.
Pour les gros équipages,	Soller, aîné.
	Raignaud.
Avant-garde,	Inglas.
	Mezamat.
	Escudier.
Arrière-garde,	Monjou.
Hommes d'armes de police du camp,	Escudier.
	Bonnemin.
	Du Haltois.

Messieurs,

Messieurs,

Hommes d'armes de grande garde.
- Dupuis.
- Laboucherie.
- Braſſaud.
- Soller, cadet.
- Mezamat.
- Girardot.

Courtade l'a faite ; c'eſt à moi.

Nota. Les noms Bonnemain, Eſcudier., Courtade & Michaud, ſont tracés.

MM. Courtade & Roi ont fait la grande garde.

Police d'écurie.
- Du Hatois.
- Romainville.
- Braſſardi.

Ordre du 20 au 21 août 1792.

Messieurs,

Lieutenant-colonel, (En blanc.)
Piquet, De Charbarant ou Charfarant.
Brigadier de piquet, Yentin.
Brigadier de garde, Le Cachet.
Anciens de garde, (En blanc.)

Hommes d'armes de garde ;
- Heravel.
- Soler.
- Dalerme.

De police d'écurie, (En blanc.)

Il ſera tout de ſuite commandé deux hommes d'armes à cheval pour eſcorter un priſonnier, homme ſuſpect, au quartier général.

Messieurs,

Sous-lieutenants,
- Le comte de Bourbel.
- Le marquis de Pracontade.

Maréchaux-ces-logis,
- Boquille.
- Rabiret.

Brigadiers,
- Du Talle.
- Gineſt.
- Jouſſaume.
- Peltier.
- Laboulaye.
- D'Aiguillon.
- Genibert.
- Glaſſion.

Ordre du 21 au 22 août 1792.

Messieurs,

Lieteuant-colonel de piquet,	Bolinard.
Pour l'accompagner,	Le Cachet.
Brigadier de garde,	Yentin.
Ancien de garde,	Courtois.
Hommes d'armes de garde,	D'Alerme. / De Regnaud
De police au camp,	Sapientis. / Laboucherie. / Du Huttois.

M. Duprélac marchera avec le détachement pour faire la distribution. Il sera désormais commandé tous les jours deux ordonnances : la première prendra les ordres de M. le marquis d'Achay pour se rendre au quartier-général, chez M. le comte de Chalup, maréchal-général-des-logis de la cavalerie.

Messieurs,

De police du camp, demain,	De Semeuse. / Vautier. / Jauffrion, 2.
D'ordonnance,	De Belcour.
Au quartier-général,	Nicalon, chez le général.

Ordre du 22 au 23 août.

Messieurs,

Lieutenant-colonel de piquet,	Quarré.
Brigadier de piquet,	Riveau.
Brigadier de garde,	Bourbonne.
Ancien de garde,	Dupain.
Hommes d'armes de garde,	Esmard. / Lagirardiere.
De police au camp.	Jauffrion aîné. / Soller. / Roy.

Ordre du 22 au 23 août.

Il a été perdu hier, dans le cantonnement, une montre d'argent : si quelqu'un l'avoit trouvée, il est prié de la remettre chez M. le comte

de Baſſompierre ; ou chez M. d'Autichamp, commandant du corps.

Les hommes d'armes ſont prévenus de ménager autant que poſſible, les reſſources pécuniaires qu'ils peuvent avoir, parce qu'il ne ſera pas poſſible de leur procurer d'ici à long-temps l'argent dont ils pourroient avoir beſoin.

M. Luca a remis une lettre à un homme d'armes, pour M. Pymard. Il prie celui qui l'a, de la lui remettre.

Ordre du 23 au 24 août 1792.

	MM.
Officier ſupérieur de piquet,	Le comte de Bourbelle.
Brigadier de piquet,	Marie.
Brigadier de garde,	Raveau.
Ancien de garde,	Pigmard.
Hommes d'armes de garde,	Laumondiere.
	Berthelot.
de police du camp,	Courtade.
	Giroudot.
	Michaud.
Officiers-généraux de jour,	
Lieutenant-général,	Le marquis Deſert.
Maréchal de camp,	Marquis de Mauray.

Le brigadier de ſemaine, de la ſixième, de la reine, ſera mis aux arrêts pour n'avoir pas, ſans doute, rendu l'ordre qui a été donné d'empêcher les valets de mener trois chevaux à l'abreuvoir ; & ſi cet ordre a été donné à l'entier de l'eſcouade, & que ce ſoit lui qui ne l'ait pas exécuté, il ſera également puni.

Les troupes ſont prévenues que les corps & les individus doivent répondre au cri de : qui vive des ſentinelles ou vedettes, France armée royale.

M. Chailloux ſe tiendra prêt à partir pour le quartier-général, & viendra prendre les ordres du commandant du corps, à trois heures.

	MM.
D'ordonnance pour le quartier général,	Monſieur & Artois, chez le commandant du corps.

Ordre du 23 au 24 août 1792.

	MM.
Colonel de piquet,	De Mieville.

	Messieurs,
Maréchal-des-logis,	Boquille.
Brigadier de garde,	Legros.
Ancien de garde,	D'Yvonet.
Hommes d'armes de garde,	Bazin. Juylas.
Hommes d'armes de police du camp,	Conſon. Chaudenier. Pernot, aîné.
Officiers-généraux du jour,	
Lieutenant-général,	Le comte d'Hector.
Maréchal de camp,	Le comte Hautois.

D'ordonnance au quartier-général la compagnie écoſſaiſe ; chez le commandant du corps, la compagnie Anglaiſe.

Il a été perdu dans la nuit du 20 au 21, dans le village de Clindonem, deux chevaux ; l'un bai à tous crins, &c., &c. Ceux qui en auront connoiſſance, ſont priés de le faire ſavoir à M. Saint-Pierre, fourrier du commiſſaire-général cavalerie.

Il ſera délivré demain, au parc de l'artillerie, des cartouches au corps des hommes d'armes, lorſqu'il les enverra chercher, & ſur un ordre de M. le comte de Chalup.

Etat de campement à diſtribuer à chaque compagnie.

Une tente par compagnie,
Dix marmittes,
Dix gamelles,
Quatre barils,
Un faiſceau & manteau d'arme.
Un faynon.
Soixante piquets.
Une pelle.
Deux ſerpes.

Troupes à pied.

Une tente.
Six marmittes,
Six gamelles.
Quatre barils.
Deux faiſceaux.
Deux ſerpes

On prie meſſieurs les hommes d'armes de veiller ſur leurs valets, & à la moindre infidélité, d'en avertir, attendu que tous les jours on porte des plaintes ſur des effets qui ont diſparu du Bivac-

M. de la Boulaye, brigadier, & 24 hommes d'armes, iront, par huit, de demi-heure en demi-heure, ſur-le-champ, chercher du foin près le corps de garde des hommes à pied.

Ordre du 25 au 26 août 1792.

Messieurs,

Colonel de piquet,	
Maréchal-des-logis,	Rabia.
Brigadier de garde,	Delaroue.
Ancien de garde,	Deboe.
Hommes d'armes de garde,	Mezamat. / Eſendiez.
De police du camp,	Pernot. / Bouſſardiere.
Officier-général de jour,	Le marquis de Vaudreuil.
Lieutenant-général,	Le Vicomte de la Châtre.
Maréchal-de-camp,	(En blanc.)

On fera prendre au magaſin tous les ſabres, piſtolets, mouſquetons & bayonnettes qui peuvent y être. Les compagnies auront le plus grand ſoin de tous les effets de campement qui viennent d'être donnés. Il ſeroit impoſſible de les remplacer, s'ils ſe perdent ou ſe caſſent.

Ordre du 26 au 27 août 1792.

On ficellera aujourd'hui ſix à huit livres de foin par homme d'armes; étant incertain qu'on en trouve au premier gîte.

On réclame un porte-manteau qui a été pris au magaſin, & qui appartient à M. Ravelton, de la première.

M. de Fontenoy,
M. Gapion.

Ordre du 26 au 27 août 1792.

Messieurs,

Colonel de piquet,	Le baron de Lupé.
Maréchal-des-logis de piquet,	Fontanoy.
Brigadier de garde,	Gravelle.
Anciens de garde,	Dufraiſe.
Hommes d'armes de garde,	Bonnemain. / Duhaltois.

Messieurss ;

De police du camp. { Bidalon. Saint-Sault. Vialat.

Officiers-généraux du camp.
Lieutenant-général, Le marquis Perruſſedécart.
Maréchal-de-camp, Le comte de Damaſcrux.

Il faut commander un détachement de deux hommes par compagnie, qui ſe tiendra prêt pour aller chercher les voitures au cas qu'on parte. M. Dufailly ſera où on les prendra.

Si la blanchiſſeuſe a remis à quelqu'un de ces meſſieurs un pantalon, ils le remettront à M. de Combarieux, homme d'armes de la ſixième compagnie.

Ordre du 27 au 28 août 1792.

Colonel de piquet, { Volen . . . (le reſte du mot illiſible).

Maréchal-des-logis de piquet, Faber.
Brigadier de garde, (Illiſible, écrit au crayon).
Ancien de garde, Vigan.

Messieurs,

Hommes d'armes de garde, { Romainville. Breſſard.

De police du camp, { Keravel. Soller. Daleſme.

Officiers généraux du jour.
Lieutenant-général, De Meran.
Maréchal-de-camp, Le comte de Sély.

M. Claſſin prie le gendarme à qui il a prêté le manifeſte des princes, de le lui remettre

On a perdu une petite mulle rouſſe, hors d'âge, qui a un peu de poil ôté ſur le garot, le 24 après midi. On donne avis, ſi on l'a, chez M. le comte de Chalup, maréchal général de la cavalerie.

M. Dufailly, adjudant du corps, fera aſſembler aujourd'hui, à cinq heures du ſoir, les fourriers & anciens des compagnies.

MM. les fourriers & anciens répondront de l'emploi des cartouches de MM. les hommes d'armes, qui ſont prévenus qu'il n'en ſera plus diſtribué, & que ceux qui les auront employées ou égarées, feront la guerre ſans en avoir.

Ordre du 28 au 29 août 1792.

Messieurs ;

Colonel de piquet,	(en blanc)
Maréchal-des-logis,	(*Id.*)
Brigadier de garde,	(*Id.*)
Anciens,	(*Id.*)
Officiers de jour,	Le duc d'Usèz, lieutenant-gén.
Officier de nuit,	de Junié, maréchal de camp.
Hommes d'armes de garde,	Sapientis. / Laboucherie.
De police du camp,	Raynaud. / Esmard. / Lagirardiere.

M. le Chevalier de Salverte marchera avec le campement.

Les sous-fourriers resteront pour partir avec le corps, & ils s'occuperont de faire mettre en ordre les effets de campement, & de les faire charger sur les chariots destinés à cet effet. Il sera commandé un piquet de cinquante hommes d'armes, & un trompette, aux ordres d'un sous-lieutenant, d'un maréchal-des-logis, & quatre brigadiers, qui sera rassemblé par le comte de Boisseuil.

Les gendarmes sont prévenus qu'il y a beaucoup de dyssenteries au camp, qui proviennent des fruits verds que l'on mange, & qu'ils doivent s'abstenir d'en manger.

Les postes mettront plus d'exactitude dans leur service ; les officiers prendront exactement le mot de l'ordre, & arrêteront toutes les troupes, de quelques espèces qu'elles soient ; même de leur corps, qui passeront à portée d'eux ; cette nuit un poste du corps a été trouvé très-peu en règle par une patrouille étrangère. M. de Castelbois n'a sçu que répondre à l'officier qui l'a interrogé.

M. Divolet a perdu dimanche son manteau au corps-de-garde.

A quatre heures précises.

De logement de garde en arrivant.

Messieurs ;

Br. Maréchal,	Roullant.
Ancien,	Deramy.
Hommes d'armes,	Sapientis. / Laboucherie.
Escorte des équipages	Keravel.

Messieurs,

Avant-garde,	Inglas. Mezamat. Escudiere.
Arrière-garde,	Montjou.
Premier piquet,	Nicolon. Dupuis. Brossard. Duhaltois. Bonnemain. Escudiere.
Second piquet;	Laforêt. Mezamat. Inglas. Bazin. Montjou. Gaborit. Berthelot.

Discours adressé à la Noblesse Française, au Camp de Paderpredimure, le 28 août 1792.

MESSIEURS,

C'est demain que nous entrons en France : ce jour mémorable doit influer nécessairement sur la suite des opérations qui nous sont confiées, & notre conduite doit fixer le sort de la France. Vous n'ignorez pas les calomnies dont nos ennemis ne cessent de nous accabler, & le soin qu'ils ont de répandre que nous ne rentrerons en France que pour assouvir nos vengeances particulières. C'est par notre conduite, Messieurs, c'est par la cordialité avec laquelle nous recevrons les égarés qui viendront se jetter dans nos bras, que nous prouverons à l'Europe entière que la noblesse française, plus illustre que jamais par ses malheurs & par sa constance, sait vaincre ses ennemis & pardonner les erreurs de ses compatriotes.

Les pouvoirs qui nous sont remis entre nos mains nous donneroient le droit d'exiger ce que notre intérêt & notre gloire nous inspirent, mais nous parlons à des chevaliers français ; & leurs cœurs enflammés du véritable honneur, n'oublieront jamais les devoirs que ce noble sentiment leur inspire.

Messieurs,

Premier piquet sous-lieutenant, Le comte d'Aupede.
Maréchal-des-logis, De Launay.

Messieurs,

Messieurs,

Brigadiers, { Deſeſſard. / Pigaſſe. / Bignaupré. / Maréchal.

Anciens, { Nicolon. / Monclair. / Dutournail. / le chevalier de Couar.

Second piquet ſous lieutenant, — Le marquis de Raggecourt.
Maréchal-des-logis, De Croiſant.

Brigadiers, { Baulieu. / Deſmarets. / Gemois. / Roullant.

Anciens, { D'Outremont. / . . . . . / Leroux / de l'Epine.

Maréchal-des-logis pour conduire les éclopés, { Marlier.

Ancien, Ducaux.
Avant-garde, Deſplaſſe.

Anciens, { le chevalier de Barbarin. / (tracé.) / Rouget. / Martin.

Arrière-garde.

Messieurs,

Brigadier, Luhen.
Les équipages, Gravelle.

Ordre du 29 août 1792.

Messieurs,

Brigadier, { Duteil. / Gineſt. / Laboulaye.

Messieurs,

Anciens, { Ducaux. Barbariat. Chaix.

Il ſera défendu aux hommes d'armes, ſous quelque prêtexte que ce ſoit, d'aller ſe promener au-delà des grandes gardes. Ceux qui ſeront pris, ſeront ramenés par les patrouilles, & mis au corps-de-garde. En cas d'alerte, Chaque commandant de compagnie raſſemblera ſa compagnie devant ſon logement, & prendra les ordres du commandant du corps.

Les hommes d'armes qui ne ſeront pas de garde de police du camp, ou de piquet, ſe tiendront prêts à aller demain matin, à ſept heures, à une meſſe qu'on fera célébrer pour le roi, à la Chartreuſe, ſur la rive droite de la Moſelle.

Il ſera commandé un détachement de vingt-quatre hommes, pris ſur le détachement de cent cinquante qui ſeront à cette meſſe, commandé par un B. Les trompettes ſeront prévenus de s'y trouver.

Messieurs,

Lieutenant, de Rouſſillon.
Maréchal-des-logis, de Folmont.

Brigadiers, { Rivet. Jeutier. Luhen. Gravel.

Anciens, { d'Hirel. Dupeſart.

Hommes d'armes, { La Foreſt. De Raynaud.

De garde, Viala.
Brigadier, Saint-Saules.
Ancien, Pouchet

Hommes d'armes, { Pernot, aîné. De Chaillas. Chaudenier. Suan Michaud & Comeſſon. (tracé.)

Ordre du 30 *au* 31 *août* 1792.

Le piquet ſera relevé demain à huit heures & demie du matin. Le nouveau piquet ſera raſſemblé par M. le chevalier de Salverte.

Les hommes d'armes de piquet s'arrangeront pour avoir assez de quoi vivre pendant qu'ils feront de piquet.

Messieurs,

Officier de piquet,	De Camont.
Maréchal-des-logis,	Damont.
Brigadiers,	De Chavaigny.
	De la Roue, tracé.
	Legros.
	Desplasse, tracé.
	Couturier.
	Duboé.
	Rancy.
	Chamelet, tracé.
	Vigaut.
	Laurnaud.
Hommes d'armes de grande garde,	
Premier piquet,	Conneçon ; écrit au crayon.
	Pernot, cadet.
	Michaud.
	Girardot.
	Roy.
	Soller, cadet.
	Jouffrion, aîné.
Garde ordinaire,	
Brigadier,	(En blanc.)
Anciens,	*Id.*
Hommes d'armes,	Du Cheylleuth.

Chez le général de Langevillers.

Ordre du 31 août au premier septembre 1792.

Premier piquet,	
Maréchal-des-logis,	Folmont.
Brigadiers,	Chavigny.
	Legros.
Maréchaux-des-logis,	Duboé.
	Lancy.
Second piquet.	
Maréchal-des-logis,	Dumont.
Brigadiers.	De Laroue.
	Couturier.

Anciens, { Lornaut. / Vigaut.

Hommes d'armes, { Conneſſon. / Jouffrion. / Jouffrion. / Serneuze / Dupuy. / La Boucherie.

Ancien maréchal-des-logis, Potel.

La grande garde ſera relevée demain à huit heures. M. le comte de Boiſſeuil ira la placer ; elle ſera compoſée du maréchal-des-logis, des brigadiers, & 24 hommes d'armes.

Le corps ſe tiendra prêt à aller demain le matin aux fourrages, à huit heures, à raiſon de 35 hommes d'armes par compagnie ; les hommes d'armes ſe pourvoiront de cordes & de ſacs ; il y aura un maréchal-des-logis & un brigadier par compagnie, deux porte-étendarts pour commander la totalité, MM. Chailloux & de Lepine. Il y aura auſſi une petite eſcorte, pour toutes les compagnies, d'un brigadier & de huit hommes d'armes, chez M. Jeutain.

Marechal-des-logis pour aller à la viande, M. Jallais.

Hommes darmes, huitième & ſeptième compagnies.

Colonel, Le chevalier d'Alſace.
Maréchal-des-logis, Jallais de la Barre.

Cinquième & ſeptième compagnies au quartier-général.

Messieurs,

Colonel, Reſimbergue, tracé.
De Cumont.
D'Aiguillon.
Saint-Laurent.
Belargue.
Broſſard, tracé.
Demoge.
Boisjoli.
De la Noue.
Petavel.
Teregot.

Chez le commandant ; { Saint.Rodolphe. / Reſimbergue.

Hommes d'armes { Girardot. / Roy. / Jouffrion. / Dupuis. / La Boucherie. / Sapientis. / Broſſard. / Romainville. / Du Hatois. / Bonnemain. / Eſcudier. / Mezamat, tracé.

Ordre du premier au 2 ſeptembre 1792.—Premier détachement.

M. Deſternai, tracé.

Maréchaux-des-logis, { Jalluy. / Precontal.

Brigadiers. { Souleau. / De la Boulaye. / Arany. / Duteil. / Gimet. / Pitat. / Decoti. / Chedel. / Courtois.

Il ſera commandé un brigadier & quatre hommes d'armes pour conduire au quartier-général le curé conſtitutionel.

Brigadier pour accompagner les voitures au quartier-général, Jouſſaume.

Anciens, { Ducaux. / Rouget. / Martel. / Chaix.

Grande garde.
Maréchal-des-logis, Saget.

Brigadiers,	Genibert Deſplaſſe..
Anciens,	De la Noue. Milliard.
Hommes d'armes,	Girardot. Roy. Courtade.
Officiers ſuſpendus	Le chevalier de Murinai.
Du deuxième piquet.	
Maréchaux-des-logis	Le Roy. De Prui'li. Deſeſſart.
Brigadiers,	De Baulieu. Demarets. Pigas. Daix. La Tiranderie. La Chartiere. Eſtignart.
Hommes d'armes,	Muzamat. Inglas, tracé.
Anciens.	Marlier. Montjou. Bazin, tracé. Gaborit. Bertelot, tracé.

Garde de quartier.

	Messieurs,
Ancien,	De la Marne.
Homme d'armes,	Jouſtrion.
Officier du jour,	Le comte de Scey.
Maréchaux-des-logis,	Mari. Saint-Charles. Verdun.

DU CAMP D'ÉTANGES.

Ordre du 2 au 3 ſeptembre 1792.

OFFICIERS-GÉNÉRAUX DE JOUR.

Lieutenant-général, Le comte Hector.

Maréchal-de-camp — Le marquis Dulnc.

Le général Dalis, commandant un corps de l'armée autrichienne, s'étant plaint que la trop grande affluence des Français attiroit des coups de canon sur ses troupes, M. le Maréchal de Broglio prie MM. les officiers français de s'abtenir d'aller à ces postes avancés, ainsi que dans son camp.

Messieurs,

Brigadier qui ira prendre le pain.	Pelletier, homme d'armes.
Second sous-lieutenant de piquet,	Le comte d'Opede.
Maréchal des logis,	Jallais de la Barre.
Brigadiers,	Gemois.
	Bignopré.
	Maréchal.
	Le Cachet.
Anciens,	Ptolomée.
	Saint-Laurent.
	Ponchet.
	De la Borde.
Grande garde,	Jallais.
Brigadiers,	Glapion.
	D'Aiguillon.
Anciens,	De la Verde.
	Barniere.
Ancien de garde,	De Lornot.
Officier de jour,	Le marquis de la Boissiere.
Maréchal-des-logis,	Bauquille.

Taxe des denrées & comestibles.

Lard, 15 sols.
Beurre, *Id.*
Œufs, 9 s. la douzaine.
Pain ordinaire, 2 s.
Pain blanc, 2 s. 9 d.
Bœuf, 9 s.
Veau & mouton, 7 s.
Vin ordinaire, une livre le pot.
Vin vieux, une livre 4 s. jusqu'à une livre 10 s.
Foin, 30 livres le millie,
Pain, 20 liv.
Avoine, une livre 10 s. le bichet.

	Messieurs,
Premier piquet,	Berthelot, tracé. Laumondiere. La Girardiere. Emard. Regnaut. D'Alerme. Soller. Chollat, effacé.
Grande garde,	Vautier. Semeure. Dupuy.
Garde du quartier,	Jeoffrion, aîné.
Pour la viande,	Keravel, tracé.

DU CAMP D'ÉTANGES.

Ordre du 3 au 4 septembre 1792.

OFFICIERS-GÉNÉRAUX DE JOUR.

	Messieurs,
Lieutenant-général,	Le marquis de Vaudreuil.
Maréchal-de-camp,	Le Baron de Cruffol.
Second piquet.	
Sous-lieutenant,	Le marquis de Rayecour.
Maréchal-des-logis,	Faber.
Brigadiers,	De Touches. Le Huan. Gravelle. Bourbonne.
Anciens,	De Benonville. Huguet, De la Noue. Chalus.
Grande garde, Maréchal-des-logis, Brigadiers,	Fontanois. Chevalier, Dufays. Duteil.
Anciens,	Jouffrin. Le Roux. (tracé.) Chauffeley.

Garde

	Messieurs,
Garde de quartier ancien,	Chev. du Coux.
Officier du jour,	De Richemont.
Colonel,	Rabiat.
Maréchal-des logis,	Giners.
Brigadier pour aller au pain & à la viande.	
Premier piquet.	Chalus.
Ancien.	Keravel.
Grande garde,	Vialat.
	St.-Sauls.
	Bidalon. (tracé.)
	Bouffardiere.
	Panet, aîné.
Ancien,	Jouffin.
Hommes d'armes,	La Boucherie.
	Sapientis.
	Broffart. (tracé.)
Garde de quartier,	Roy.

DU CAMP D'ETANGES.

Ordre du 4 septembre 1792.

	Messieurs,
D'escorte d'équipages,	De la Boulaye.
D'avant-garde,	Couturier.
H. D. d'escorte d'équipages,	Gabory.
D'avant-garde,	Sourdille.
	Broffart.

Le logement marchera, comme aujourd'hui, aux ordres de M. le chevalier de Salverte, avec un des deux adjudants.

	Messieurs,
Deuxième piquet.	
Sous-lieutenant,	Le comte de Rouffillon.
Maréchal-des-Logis.	Jellet.
Brigadiers,	Vivaux.
	Jeantin.
	Glaffion.
	Broffard.

	Messieurs ;
Anciens ;	Le Roux. D'Antremont. Hanger. L'Epine.
Grande garde ; Maréchal-des-logis ,	Le Roy de Pruilli.
B.	Roulan. Bignopré.
Anciens ,	Tournaille. Decoti.
Officier du jour , Maréchal-des-logis , Garde de quartier ,	Le comte de Barre. Fontanoy.
Ancien ,	Berniere.
Deuxième piquet	Chaudenier. Conneçon. Perare. (tracé.) Contamine. Michaud. Girardot. Courtade.
Grande garde de campement ,	Broffard. Romainville. Du Hatois.
Garde du quartier ,	Tremeuge. Soller.
Avant garde.	Bonnemain. Sapientis. Laboucherie.
Arrière-garde , Hommes d'armes qui ont été de grande garde au bivac.	Le Roi. Escudier. Mesamat , Inglas. Barin. Monjou.

Ordre du 5 au 6 septembre 1792. — Deuxième piquet pour le 6

Messieurs,

Sous-lieutenant. — Le comte de Cumont.
Maréchal-des-logis, — Fontanois.

Brigadiers, — Genibert. / De la Roue. / Pelletier. / Jouffaume.

Anciens, — Direl. / Perau. / De Mans. / De la Foret.

Officier de jour, — Le marquis de Belli.
Maréchal-des-logis, — Jallais de la Barre.
Garde d'étendard. — M. Pernot à reprendre, à M. Courtade.

Ordre du 6 au 7 octobre 1792. — Premier piquet.

Messieurs,

Officier de piquet, — D'Auteuille
Maréchal-des-logis, — Baurquille.

Brigadiers, — Deffeffart. / Pigaz. / Baulieu. / Demarets.

Anciens, — Dufraiſe. / Divolet. / Piemont. / Lagrange.

Deuxième Piquet.

Messieurs,

Sous-lieutenant, — Lernau.
Maréchal-des-logis, — Rabiat.
Brigadiers — Gemois. / Roulan. / Bignopré. / Maréchal.

	Messieurs,
Anciens,	Lonebaud.
	Potel.
	Dupin.
	Dubertin.
Officier du jour,	Le vicomte d'Albon.
Marechal-des-logis,	Fubert.
Garde d'étendard,	Duteil.
Ancien,	St-Laurent.

Il sera commandé demain matin un détachement de 24 hommes d'armes aux ordres de M. de Chamborau, porte-étendard.

Il sera commandé un autre détachement de 24 hommes d'armes aux ordres de M. Bolinart, porte-étendard.

	Messieurs,
Brigadier du premier détachement,	D'Aiguillon.
Deuxième,	Glapion.
	Sourdille.
Premier détachement,	Contamine
	Broſſart.
Deuxième détachement,	Romainville.
	Michaud.
	Courtade.
Piquet,	Mary.
Gardes d'étendards,	Girardot.
	Conneçon
	Chaudenier.
	De Chamboran.
Premier détachement,	Sourdille.
	Broſſard.
	Michaud.
	Bolinard.
Deuxième,	Romainville.
	Contamine.
	Courtade.

Ordre du 8 au 9 *ſeptembre* 1792.

	Messieurs,
Officier du jour,	Le comte d'Autichamp.
Maréchal-des-logis,	Roi de Pruilli.

Messieurs,

Garde d'étendard, Ginest.
Ancien, Dutilleul.
Hommes d'armes du premier piquet pour demain, Sourdille.
Brossart.
Romainville.
Du Hatois.
Escudier.
Mezamat.
Deuxième piquet, Inglas, *tracé*.
Bazin. *Id.*
Marlier *Id.*
Monjou. *Id.*
Gabory. *Id.*
Pesnot, aîné. *Id.*
Laumoudiere. *Id.*
(Et deux autres noms qui sont illisibles.)

Gardes d'étendards, Semeuse. Vautier.

La garde de quariter à reprendre, en montant, à M. Boussardière.

Deuxième piquet, De Précontat.
Maréchal-des-Logis, De Motte.
Brigadiers, Detouches. Gravelle. Le Huin. La Roux.
Anciens. Bonrecueil, Aubry. De la Noue. Val-Conseil. La Varde.

Les selliers établiront leurs boutiques à la tête du camp. M. Terme aura soin qu'ils s'occupent & travaillent toute la journée.

Il a été donné au fourrier un démonte-platine; ceux qui n'en auront pas iront en prendre chez M. Devez.

Suite de l'ordre du 8 *au* 9 *septembre* 1792.

Messieurs.

Capitaine-lieutenant Le marquis d'Achet.

	Messieurs.
Premier-lieutenant,	Le marqris de Juigné.
Second lieutenant,	Le marquis de la Boiffière.
Sous-lieutenant,	Le marquis de Mariny.
Brigadiers,	Le Gros.
	Rivaux.
	Jeantin.
	Le Cachet.
	Dufai.
	Chavigny.
	Broffard.
	De Saint-Laurent. (*tracé.*)
	De Noguer.
Anciens.	De Gradpré.
	Banonville.
	De Belcour.
	Nicolon.
	Huguet.
	Mauclair.
	De la Noire.
	Tournaille

Deuxième détachement,

	Messieurs.
Capitaine,	De Blangi.
Premier lieutenant,	De Ste.-Croix.
Deuxième lieutenant,	De Scey.
Sous-lieutenant,	Dopedes.
Maréchaux,	Dumont.
	Vialat.
Ancien,	Cheley.
De patrouille -- Première,	Soller, aîné.
	Vialat. (*tracé.*)
	Raynaut.
Seconde,	Bouffardière.
	Bazin.
	Monjou.
	Gabory.
	Laumondiere.
	Saint-Saules,
Grande garde pour le 9 feptembre..	De Raynaut.

Messieurs.

Avant-Garde ;
Hommes d'armes.

Emard.
Le chev. d'Alyme.
Brettictoc.
Soller.
Vialat.
Saint-Saules,
Boussardière.
Laumondière.
De la Boulaye.
Escudier.
Mezamat.
Inglas.

Arrière-garde.
Escorde d'équipages,

Matticlot.
Monjou.

Ordre du 9 au 10 septembre 1792.

A VELMERDERF.

Il sera commandé 100 nouveaux chevaux, prêts à marcher, qui seront commandés par,

Un Capitaine-lieutenant, — M. le marquis de Couac.
Premier lieutenant. — Le vicomte d'Autichamp.
Second lieutenant. — Le chevalier d'Alsace.
Sous-lieutenant. — Le marquis de Reyecour.
Deux maréchaux-des-logis. — De Salmon. / Fager.
Quatre brigadiers. — Le Cachet & Chavigny, *tracés.*
Huit anciens, — D'Entremont.
Maillot.
Couturier.
De St.-Laurent.
Desplas.
Gapion.
Etignart, *tracé.*
Conac.
Chausselet.
Diret.
Perard.
De Maune.
La Loyet.

Messieurs ,

Maréchal-des-logis pour la grand'garde du détachement de 100 hommes. — M. de Folmont.

Brigadiers , — Desplas. / Glapion.

Anciens, — D'antremont. / Décoti.

Anciens pour commander l'escorte des petits équipages , — Barbarin.

Brigadiers pour l'escorte des gros équipages. — D'Aiguillon, *effacé*. / Genibert.

Hommes d'armes. — Monjou.

Officiers de jour. — Le marquis de Sainte-Croix.

Maréchal-des-logis , — Jallais.

Pour l'escorte des petits équipages. , — De Semeure.

Brigadier de garde , — De Boulay.

ancien , — De Brabant.

Hommes d'armes . — Boussardiere. / Saint-Saules.

Ordre du 9 au 10 septembre 1792.

Grand détachement de la tête à la queue.

Messieurs.

anciens . — Estignard. / Laforêt. / Sourdille, *tracé*. / Broffard, *idem*. / Romainville, *idem*. / Duhatois, *idem*. / Escudier, *idem*. / Mezamat, *idem*. / Sourdille, *idem*. / Mainville, *idem* / Duhatois, *idem*.

Piquet de six, de la queue à la tête — Girardot, *tracé*. / Constade, *idem*. / Lemeuse, *idem*. / Vautier, *idem*. / Soller, cadet, *idem*. / Roy, *idem* ; / Courtade, *idem* / Girardot; *répété, idem*.

Messieurs,

Officier de jour, De Juigné.
Maréchal-des-logis, Vialat.
Anciens de garde, Potier.
Hommes d'armes, Delevarde. Vialat.

An camp d'Etanges. Suite de l'ordre du 9 au 10 septembre.

Saint-Jacques & Magdebourg ; ralliement, Catinac. Détachement de 100 hommes.

Messieurs,

Capitaine-lieutenant, Le comte de Foudres.
Premier lieutenant, Le vicomte d'Alban.
Second lieutenant, Le comte de Valanglain.
Sous-lieutenant, Le comte de Roussillon.
Maréchaux-des-logis, Jallais. Roy de Pruilli.
Brigadiers, Genibert. D'Aiguillon. De la Boulaye. Le Pelletier.
anciens, Launay. Vigens. Deboe. Divolet. Piemar. Lagrange. Courtoiset Chedel
Maréchal-des-logis, Faget.
Brigadiers, Saint-Laurent. Genibert.
anciens, De Couac. Chaussélet
Hommes d'armes, Romainville. Escudier. Mezamat.

M. de Bonrecueil, de la huitième compagnie, réclame une ceinture qu'il a perdue, dans laquelle il y avoit quinze louis en or, douze francs en argent blanc, & quelque monnoie.

Detachement pour demain huit heures.

Messieurs;

anciens, { Courtois. / De Launay.

Hommes d'armes, { Berthelot. / Laumondière. / La Girardière. / Emard. / Raynaud. / D'alerme. / Soler, ainé.

De grande garde, { De Launay. / Keravel. / Saint-Saules. / Pernot, aîné, *tract.* / Chaudenier, *idem* / Conneçon, *idem* / Boussardière, *id.* / Pernot, aîné, *id.*

Ordre du 10 *septembre* 1792.

Détachement pour le 11.

Messieurs,

Capitaine-lieutenant, De Latour.
Premier lieutenant, Le marquis de Bély.
Second lieutenant, Le Baron de Lupet.
Sous-lieutenant, Le comte de Cumont.

Maréchanx-des-logis, { Faber. / Labarre.

Brigadiers, { De la Roux. / Bourbon. / Ginerte. / Du Teille.

anciens, { Beaurecueil. / Peconet. / Dupain. / Dubertas. / De Vinola. / Peregeal. / Boisjoly. / Pital.

Officier de jour, De Guerrois.

Maréchal-des-logis ; Folmont.
Ancien de garde, Jouſſain.

Saint-Jean, Berlin, Vandôme,

Officiers-généraux de jour :

Lieutenant général, Le marquis de Junier.
Maréchal-de-camp, Le marquis la Sale Laiſardier.

M. *Desprela* ira demain au pain & à la viande.

Meſſieurs,

Eſcorte pour le pain & la viande, { Langlais. / Reine.

Hommes de garde de quartier,

aucien de garde de quartier, Bidalon.
De grande garde, Jouſſain.
{ DeLaunay. / Inglas. / Bazin.

Grande garde ſi elle a lieu, { Monjon. / Gabaris. / Berthelot.

Meſſieurs,

Détachement commandé pour le 11 : { Chaudenier, / Conçon, / Perrot, *cadet*, / Michaud, / Girardot, / Courtade, / Roy, / Jauffrion, *cad*, / Dupuis, / La Boucherie, / Sapientis, / Broſſard,

Hommes d'armes, de garde, Soler,

Le détachement de 100 hommes, qui a été précédemment commandé, tiendra ſes chevaux de ſelle.

Les officiers de ce détachement.

Capitaine-lieutenant, Le marquis de Cognac ;
Premier lieutenant, Le vicomte d'Autichamp,
Second lieutenant, Le chevalier d'Alsace,
Sous-lieutenant, Le marquis de Racheiran,
Maréchaux-des-logis, De Fontanois, Baquille,
Brigadiers, Pigace, Beaulieu, Desmarets, Gemois,
Anciens du détachement, Aubry, De Launay, De Laborde, Saint-Laurent, Milliart, Berniere, Lorneau, Lamarre,

Piquet de 50 qui sellera demain ses chevaux à huit heures.

Messieurs,

Sous-lieutenant, Le Chevalier de Murinet.
Maréchal-des-logis, Marie,
Brigadiers, Voulan, Bignopré,
Anciens, Routy, Braban, Dutilleul, Grandpré,
Première grande garde,
Maréchaux-des-logis, Gabet, De Labarre,
Brigadiers, Genart, *tracé*, Duteille, *id.* Maréchal, Destouches,
Anciens, De Chalup, Bérangere,
Seconde grande garde,
Maréchal-des-logis, Rabiat,

Brigadiers,	Luca, Gravelle,
Anciens,	Bois-joly, Pital,
Ancien de garde,	Tereygol,
Officier de jour,	De Latour,
Maréchal-des-logis,	Faget,
Brigadier d'escorte,	Couturier,
Pour les éclopés,	Desnoyers,
Brigadier d'avant-garde,	Genest,

M. de Prellat, commandé pour escorter une voiture.

ordre du 12 septembre 1792.

Messieurs,

Brigadier d'escorte,	Brossard,
Brigadier de garde,	Dufay,
Ancien de garde,	Vignolla,
Détachement,	Chaudenier, Conçon, Pernot, Michaud, Girardot, Roy, Joffrion, Dupuis, Laboucherie, Sapientis, Semeuze,
Piquet,	Romainville, Brossart, Duhatois, Bonnemain, Escudier, Mezamat,
Grande garde,	Chalups, Laumondier, La Girardiere,
Avant-garde & garde-quartier,	Rainaud, Emard,

Meſſieurs,

Arrière-garde,	D'Alerme,
Eſcorte d'équipages,	Soller, *aîné*,
Seconde grande garde,	D'Allerme, Soller, *aîné*, Keravel,

Ordre du 13 Septembre 1792.

Le maréchal-des-logis fera faire des patrouilles à l'entrée de la nuit; elles ne ſeront que de trois hommes, & elles ſe rendront dans toutes les rues & empêcheront toute eſpèce de raſſemblement de bourgeois, & elles rendroient compte ſi elles en trouvoient plus de quatre enſemble.

Meſſieurs,

Brigadier pour le logement,	De Saint-Laurent,
Brigadier de garde,	D'Aiguillon,
Ancien de garde,	Eſtignart,
Pour demain,	Dapain,
Eſcorte d'équipages,	Le Cachet,
Pour le logement,	Romainville, Barthelot,
Garde de quartier,	Lamondière, Berthelot,
Eſcorte d'équipages,	D'Alermes.

Ordre du 14 Septembre 1792.

Chaque Maréchal-des-logis, brigadiers & anciens hommes d'armes veilleront ce ſoir à ce que les payſans ne ferment point les portes de leurs maiſons, afin que les hommes d'armes ſortent librement de leurs logements

Meſſieurs,

Officiers ſupérieurs du détachement,	Le vicomte d'Autichamp, Le chevalier d'Alſace,
Sous-lieutenant,	De Rechcour,
Maréchaux-des-logis,	Marie, *tracé*, Faber, Faget,
Brigadiers,	Pigaſſe, Beaulieu, Des Marais,

Meſſieurs,

Anciens, { Aubry de Lanon, Potier de la Vargue, Saint-Laurent, Bernier, Larnaud, Lamare,

Pour la grande garde,
Maréchal-des-logis, M. Marie,

Brigadiers, { Gravelle, La Roux,

Anciens, Barbarin,

Hommes d'armes, { Reinaud, D'Allerme, Soller, aîné,

Garde de quartier, { Gabaris, Maujou,

Détachements, { Chaudenier, Conçon, Pernot, Michaud, Girardot, cadet, Courtade, Roy, Joffrion, cadet, Dupuy, Laboucherie, Sapientis, Broſſard, Semeuze,

Détachement à commander le 15.

Meſſieurs,

Piquet, Chaudenier, Conçon, Pernot, cadet, Michaud, Girardot, Courtade,

	Messieurs,
Grande garde,	Laumondière,
	Viala,
	Saint-Saules,
	Romainville,
	Du Hattois,
	Escudier,
	Mezamat,
	Berthelot,
	La Girardière,
	Emar,
	Bidalon,
	Boussardière,
	Pernot, aîné,
	Jouffrion, aîné,
	Vautier;
Gardes quartier,	Bazin,
	Inglas,

Ordre du 15 septembre 1792.

	Messieurs,
Sous-lieutenant,	Le comte d'Albon;
Second lieutenant,	Valauglas,
Sous-lieutenant,	Le comte de Roussilon;
Maréchaux-des-logis,	Fontenoi,
	Boquille,
Brigadiers,	Roulan,
	Bignopré,
	Maréchal,
Anciens,	La Borde,
	De Launay,
	La Tirendrie,
	La Chartier,
	De Chaix,
	Rouget,
Maréchal-des-logis pour escorte,	Boquille,
Brigadier,	Saint-Laurent;
Anciens,	La Chartiere,
	La Tiranderie;
Brigadier de garde pied & d'avant-garde,	Luen;

Anciens,

Messieurs,

Anciens, { Courtois, La Grange, Emar,

Escorte d'équipages,

Ordre du 16 *au* 17 *septembre* 1792.

Messieurs,

Brigadier de garde, Broſſard,
Ancien de garde, (*en blanc.*)

Hommes d'armes de garde, { Inglas, Mezamat, Escudier, Descarte, Gabari, Montjon.

Il ſera commandé trois ordonnances qui ſe rendront auprès de M. d'Autichamp, à la tête de la colonne, au moment du départ. On enverra ſur-le-champ un gendarme au devant des équipages, ſur la route de Verdun, leur porter l'ordre ci-joint.

Ordre du 16 *septembre* 1792.

Le boute-ſelle à cinq heures, le boute-charge à cinq heures & demie; brider tout de ſuite, & à cheval à cinq heures trois quarts. Le corps s'aſſemblera en dehors du village qui conduit à Ruſſelli; le logement partira à cinq heures, aux ordres de M. le comte de Boiſſent.

M. Duprelot marchera avec le logement. Il eſt de nouveau ordonné à tous les hommes d'armes qui, étant d'avant-garde, ſeront placés en vedette, de prendre des guides de villages en villages, ne fuſſent que pour aller à cent pas.

Meſſieurs,

Escorte d'équipages, { Rabia, Chavigny,

Ancien de garde, La Grange,
Brigadier d'arrière-garde, Broſſart,

De garde, { Mezamat, Escudier,

De grande garde. Fremière, { Laumondière, Marlière, Saler,

	Messieurs,
Deuxième,	Saint-Saules,
De piquet,	Bouffardière,
	Bidalon,
	Chaudenier,
	Conçon,
	Pernot, cadet,
	Michaud,
	Girardot,
	Courtade,
	De Tachemel,
	Romainville,
	Du Hattois,
	Monjou,
	Gabori,
	Berthelot,
	Lagirardière,
	Emard,
	Reynaud,
	Dalerme,
	Keravel,
	Pernot, aîné,
	Jouffrion,
	Vautier, (*écrit au crayon*,)
De garde,	Bazin,
	Bonnemain,
	De Garde & Marlière écrits au crayon,

Ordre du 17 au 18 septembre 1792.

Saint-François, Pétersboug, Ralliement, Vendôme.

	Messieurs,
Lieutenant,	Pelet de la Barre,
Brigadier,	Chavigny,
Ancien de grande garde,	De la Marne,
Anciens de garde à pied,	La Chartière,
	Le marquis du Champ,
De grande garde,	Michaud,
	Pernot, *cadet*,
	Saler,
	Bidalon,

Les fourriers dresseront un état par compagnie, des fourrages qui auront été pris dans chaque village. Chacun de ces états sera remis à M. le marquis d'Achay, qui en fera dresser un général, afin d'en donner un reçu.

	Messieurs,
Second lieutenant,	De Valenglas,
Sous-lieutenant,	De Rouffillon,
Maréchaux-des-logis,	Boquille,
	Fontanais,
Brigadiers,	Voulant,
	Bignopré,
	Maréchal,
	Suan,
Anciens,	Laborde,
	De Launay,
	Latiranderie,
	De Chaix,

Ordre du 16 au 17 septembre 1792.

Il est défendu aux hommes d'armes d'enlever dans les granges du bled en gerbes; on peut seulement prendre du foin & de l'avoine en gerbes, si l'on n'en trouve pas de battue.

Il sera ordonné au maire de fournir avant cinq heures neuf cent livres de pain, que l'on prendra pour les journées de demain. Il lui sera également ordonné de faire battre de l'avoine.

Suivent les quatre noms ci-après, écrits au crayon.

Descorte.
Jauffrion.
Blés, *cadet.*
Bidalou.

CONTROLE DE LA COMPAGNIE.

Messieurs,	*Messieurs*,
Desmarets, brigadier.	Jouffin, *idem*,
Delaroue, *idem.*	Delaunay, *idem*,
Broffard, *idem.*	Dechaix, *idem*,
Laboullaye, *idem.*	Dupuy,
De Guette, officier.	Sourdille,

Messieurs,
Nicolon, *idem.*
Chalus, *idem.*
Laforeſt.
Courtois, *idem.*
Eſtignard, *idem.*
Bonnemain.
Lalibarderie.
Vaſſal.
Eſcudier.
Mezamat.
Deves.
Inglas.
Bazin.
Marlier.
Montjou.
Gaborit.
Berthelot.
Laumondière.
Lagirardière.
Eſmard.
Raynaud.
Dalerme.
Soller.
Kerâvel.
Viala.
Saint Saules.
Bidalou.
Bouſſardière.
Tremeuge.
Bongard.
Pernot, *cadet*
Michaud.
Girardot.
Courtade.
Girard.
Roy, 13.
Soller, *cadet.*
Jouffrion, 1.
Jouffrion, 0.
Vautier, 18.
Layvillers.

Messieurs,
Laboucherie,
Sapientis,
Broſſard,
Romainville,
Duhatois,
Maubué,
Armingard,
Semeuze,
Saint Marcel,
Contamine,
Haurier,
Deverne,

Total, 69.

Chevaux, 54.

En état de travailler, 46.
Bleſſés, 8.

Total, 54.

ESCADRON POUR LA COMPAGNIE.

Premier peloton.

Deſmarets,
Lagirardière,
Gaborit,
Dupuy,
Chalus,
Bonnemain,
Saint-Saules,
Eſtignart,
Laforeſt,
Marlier,
Nicolon,

Messieurs,

Suan.
De Chaillat.
Galloes.
Montjou.
Jouffin.
Soller, *cadet.*
Esmard.
Soller, *aîné.*
Michaud.
Dechaix.
Laumoudière.
Conneçon.
Laboullaye.

Second rang.

Romainville.
Mezamat.
Raynaud.
Laboucherie.
Dalesme.
Viala.
Pernot, *cadet.*
Labousſardière.
Duhattois.
Bazin.
Keravel.
Le Courtois.
Sourdille.
Bidalon.
Berthelot.
Roy,
Chaudenier.
Jouffrion.
Courtade.
Pernot, *aîné.*
Sapientis.
Escudier.
Boſſardr.
De Launay.
Rodeman.
Broglio.

Messieurs,

Broſſard,
Delaroni,
Girardot.

Non montés.

Sayvillers,
Luan,
Duchoullat,
Gallais,
Saint-Marcel
Contamine,

Troupe de réſerve.

Inglas,
Jouffrion,
Tremeuge
Vautier,
Limeuze,
Dequelle,

Troupe à pied.

Libarderie.
Vaſſal.
Deves.
Maubué.
Armingaud.
Bongard.
Girard.
Gautier.
De Verne

Hommes d'armes.

St. Valent.
Boursgergue.

Détachés.

St. Antoine.
Lémure. (En ſuite viendra le tour de M. Ducheylac.

Messieurs,

Bonneçon.
Damoiseau.
Joussain, le dragon.
Soller, *aîné*.
Galant.

Messeieurs;

Pour répondre au piquet.

Laumoudière.
Keravel.
Pernot aîné.

A reprendre pour la garde.

St. Marcel.

MM. Soller ont été de logement.

M. Labouffardière & St. Saules n'ont point-fait d'avant-garde.

MM. de Monjou & St Saules ont monté la garde.

Le comité a fait son possible pour rendre avec la plus grande exactitude les noms de famille portés dans l'extrait ci-dessus, mais il croit devoir prévenir que plusieurs de ces noms se sont trouvés si mal écrits dans l'original, que quelques-uns ont pu être mal transcrits.

Fait au comité de Sûreté général, ce 12 octobre 1792, l'an premier de la République.

Signé, Michaud, Grangeneuve, Cl. Fauchet, Ruamps, Ingrand, Bazire, Courtois, Chabot, Rovere, Vardon, Leyris, Louis-Maribon-Montaut, J. M. Musset, secrétaire.

Consigné sur les Registres du Département de la Loire inférieure, ouï et le réqurant le Procureur-Général-Syndic, aux fins de l'arrêté du Directoire de ce jour.

Fait en Directoire, à Nantes, le 30 octobre 1792, l'an premier de la République Française.

Signé, Pierre Grelier, *Secrétaire-Général.*

Copie d'une lettre de Louis-Stanislas-Xavier Bourbon, émigré, au ci-devant marquis de Lambert.

Somme-Tourbe, ce 29, à 7 heures.

Il y a eu, mon cher marquis, un de mes gardes-du-corps pris hier à un fourrage. Je m'adresse au duc pour que le cartel nous soit commun avec les Prussiens, & que si les patriotes ne le respectent pas d'abord à notre

égard, des représailles auſſi juſtes que ſévères leur apprennent à le reſpecter à l'avenir. Vous ſentez combien cela eſt juſte ; & comme le cas eſt préſent & preſſant, il ſeroit bien à déſirer que le duc agît promptement. C'eſt à vous que je m'adreſſe pour l'y engager. : je m'en rapporte bien à votre zèle pour cela. Adieu, mon cher marquis : vous connoiſſez bien mes ſentiments pour vous. *Signé*, Louis-Staniſlas-Xavier.

A Monſieur, Monſieur le marquis de Lambert, à Hans.

Copie du reçu de 117 moutons, donné par Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick-Lunebourg, aux habitants du village de Hans, en Champagne.

N°. 6127.

Le village de Hans en Champagne a livré pour l'armée Pruſſienne 117 moutons, dont ſa majeſté le roi de France s'engage à payer la valeur lorsque ſa perſonne ſacrée ſera libérée & l'ordre rétabli dans ſes états : en foi de quoi je donne, ſous la garantie ſpéciale de ſa majeſté pruſſienne, la préſente quittance, qui pourra être réaliſée & échangée contre la valeur des ſuſdites denrées, en temps & lieu. Au quartier-général, Hans en champagne, le 29 ſeptembre 1792. *signé*, Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunſwich-Lunebourg ; & plus bas, Delpuimeau.

Collationné & certifié conforme aux originaux par les ſouſſignés membres & commiſſaires du comité de ſûreté général. A Paris, ce 12 octobre 1792, l'an premier de la république. J. M. Muſſet, Michaud, Grangeneuve, Vardon, Ruamps, Ingrand, Chabot, Leyris, C. Bazire, Rovère, Courtois, Fauchet.

Certifié conforme, en Directoire, à
le 1793, l'an 2me. de la République.

A NANTES,

De l'imprimerie d'A.-J. Malassis, Imprimeur-Libraire du Département de la Loire inférieure, place du Pilori, N°. 2.